



**Procédure d'inscription fratrie :**

Chères familles ;

Si vous souhaitez inscrire votre futur bébé ou votre cadet à la garderie et que votre (vos) ainé (s) est(sont) déjà inscrit(s) et fréquente(nt) la garderie Tom Pouce merci de faire les deux démarches suivantes :

- 1) Informer la direction de la date du terme si le bébé est à naître ou de la date de naissance de l'enfant, ainsi que de la date d'entrée souhaitée, par écrit, (e-mail ou courrier) [direction.tp@fyae.ch](mailto:direction.tp@fyae.ch)
- 2) De vous inscrire sur la liste d'attente du réseau Réajy. Lien direct depuis le site de la FYAE/Fondation/ admissions.

**Attention pour bénéficier de la priorité, l'ainé doit toujours être inscrit et fréquenter la garderie au moment où le bébé ou cadet est accueilli à Tom Pouce.**



La direction

15.2.18